



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

Procès-verbal de la 1^{re} séance ordinaire de l'année
tenue le mardi 9 octobre 2018 à 16 h
Au CÉA Outremont, 500, boul. Dollard, Outremont, Qc, local 108

Étaient présents monsieur Sebastian Abalos, membre de la communauté; madame Nadine Borel, enseignante; madame France Fortin, enseignante; madame Marie-Ève Garand-Gauthier, enseignante; monsieur Joseph Ghosn, enseignant; madame Irène Mailhot, enseignante; monsieur Dominic Prévost, conseiller d'orientation; monsieur Thomas Renaud, enseignant et monsieur Joseph Saint-Vil, enseignant.

Étaient absents madame Annie Beaulac, technicienne en éducation spécialisée; madame Rose Bertrand, étudiante; madame Hélène Charles, enseignante; madame Céline Forget, membre de la communauté; monsieur Jean-Jaurès Ourme, étudiant.

Étaient également présents monsieur Pascal Bédard, directeur adjoint; madame Angie Eleftheratos, directrice adjointe; madame Edith Lamontagne, gestionnaire administrative; madame Emmanuelle Notebaert, secrétaire de centre et madame Diane Vallée, directrice.

Madame Diane Vallée souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 16h10. Tour de table pour les présentations.

Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Désignation de la secrétaire de la séance

CÉ18/19-001

SUR PROPOSITION DE madame Irène Mailhot appuyée par madame Nadine Borel, il est résolu à l'unanimité de désigner madame Emmanuelle Notebaert comme secrétaire de la séance.
PROPOSITION ADOPTÉE.

Questions du public

Il n'y a pas de membres du public donc pas de questions du public.

Adoption de l'ordre du jour

CÉ18/19-002

SUR PROPOSITION DE monsieur Thomas Renaud appuyé par madame France Fortin, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
PROPOSITION ADOPTÉE.

**Dénonciation de conflits
d'intérêts (art. 70, LIP)**

ATTENDU l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique;

Madame Vallée explique ce qui pourrait constituer un conflit d'intérêt puis demande à tous les membres de compléter et signer un formulaire de déclaration d'intérêts.

**Adoption des règles de régie
interne du Conseil
d'établissement**

Aucune modification n'a été apportée aux règles de régie interne par rapport aux années antérieures. Madame Vallée passe rapidement en revue celles-ci.

CÉ18/19-003

SUR PROPOSITION DE monsieur Joseph Saint-Vil appuyé par madame Irène Mailhot, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement, tel que présentées.
PROPOSITION ADOPTÉE.

**Nomination de la présidence
du Conseil d'établissement**

Madame Vallée explique que selon la Loi sur l'instruction publique (LIP), il faut que ce soit un membre de la communauté qui soit élu à la présidence d'un conseil d'établissement. Madame Céline Forget étant absente aujourd'hui et monsieur Sebastian Abalos, préférant ne pas proposer sa candidature, madame Vallée demande aux autres membres du Conseil d'établissement s'ils désirent se présenter. Monsieur Thomas Renaud se propose et est élu par acclamation.

CÉ18/19-004

SUR PROPOSITION DE madame Irène Mailhot appuyée par monsieur Joseph Ghosn, il est résolu à l'unanimité de nommer monsieur Thomas Renaud, enseignant comme président du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.
PROPOSITION ADOPTÉE.

**Nomination de la vice-
présidence du Conseil
d'établissement**

En l'absence de la présidence, la vice-présidence la remplace dans ses fonctions. Madame France Fortin soumet sa candidature.

CÉ18/19-005

SUR PROPOSITION DE monsieur Joseph Saint-Vil appuyé par madame Marie-Ève Garand-Gauthier, il est résolu à l'unanimité de nommer madame France Fortin, enseignante comme vice-présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.
PROPOSITION ADOPTÉE.

**Calendrier des rencontres du
CÉ pour 2018-2019**

Madame Vallée propose les dates suivantes pour les prochaines rencontres (mardis) : 4 décembre, 12 février, 16 avril et 4 juin. Elle mentionne qu'une rencontre pourrait être annulée s'il n'y a pas de points urgents à débattre, les membres seraient avisés une semaine à l'avance. La rencontre du mois de juin se fera à l'édifice Filion.

CÉ18/19-006

**Dispense de lecture et
approbation du dernier
procès-verbal (5 juin 2018)**

CÉ18/19-007

**Suivi au procès-verbal du 5
juin 2018**

SUR PROPOSITION DE madame Nadine Borel appuyée par monsieur Dominic Prévost, il est résolu à l'unanimité d'approuver le calendrier des rencontres du CÉ pour 2018-2019 tel que présenté.
PROPOSITION ADOPTÉE.

ATTENDU l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 5 juin 2018 a été remis aux membres du Conseil d'établissement le 5 octobre 2018;

SUR PROPOSITION DE madame Nadine Borel appuyée par monsieur Joseph Saint-Vil, il est résolu à l'unanimité de dispenser le président de faire lecture du procès-verbal et d'approuver celui-ci tel que présenté.
PROPOSITION ADOPTÉE.

Puisque plusieurs éléments sont à l'ordre du jour lors de la présente séance, le suivi sera fait à ce moment.

Les règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie) ont été présentées en assemblée générale des enseignants puis ensuite aux élèves à la rentrée scolaire. Nous sommes présentement en appropriation du code de vie.

Le cours SEF a démarré au mois d'août avec les élèves du groupe Création. Sébastien Bernier, enseignant a été désigné pour donner ce cours qui se déroule sur des sessions de six semaines. Tout se passe bien actuellement. La 2^e cohorte commencera le 29 octobre.

Concernant le spectacle-bénéfice du groupe Pure Vibe (campagne de financement approuvée), il aura finalement lieu le 17 novembre et non le 13 octobre, tel que prévu initialement. Les membres du Conseil d'établissement sont invités à y assister. Les fonds amassés serviront pour l'achat d'instruments de musique pour le local 108.

En ce qui a trait aux travaux au centre, nous sommes toujours en attente pour l'asphaltage du stationnement arrière ainsi que la réparation des escaliers extérieurs. Les escaliers les plus endommagés ont été sécurisés. Nous avons envoyé un rappel au service des Ressources matérielles et nous attendons une réponse.

Les toilettes du local 108 seront rénovées ainsi que celles près du salon du personnel, des bureaux des conseillers d'orientation et de la direction.

Les problèmes de chauffage devraient être réglés cette semaine ou au plus tard, la semaine prochaine.

Si le budget le permet, les interrupteurs qui fonctionnent avec une clef seront peut-être changés. Puisque les clefs ne sont pas très solides, elles se déforment facilement, ce qui occasionne évidemment des problèmes pour allumer ou éteindre les lumières.

Correspondance

Aucune correspondance.

Suivi du Plan de réussite 2017-2018 (bilan)

Les résultats finaux indiquent que nous avons eu 3439 élèves en 2017-2018, ce qui nous a permis d'obtenir 932 ÉTP (élèves temps plein). Le taux de réussite des examens est de 90,7 % et de 92,3 % aux examens de français. Le nombre de diplômes d'études secondaires (DES) décerné est de 77 (dont 28 pour les élèves de moins de 20 ans). Le taux d'abandon est de 24,4 %. Nous sommes très satisfaits de ces résultats.

Madame Vallée passe en revue les cibles pour 2018-2019 : 3500 élèves, 950 ÉTP, 91 % taux de réussite des examens, 93 % taux de réussite des examens de français, 100 DES (dont 30 pour les élèves de moins de 20 ans) et un taux d'abandon de 23 %. Nouveautés pour 2018-2019 : la CSMB nous fournira le taux d'assiduité des élèves ainsi que le taux de persévérance. La cible du centre pour le taux d'assiduité est de 75 % et du taux de persévérance, 65 %.

En date du 1^{er} octobre 2018, nous avons une centaine d'élèves et 11 ÉTP de plus comparativement à l'année dernière au même moment. Les taux de réussite sont légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière. Cela s'explique en partie par la passation d'examens un peu trop rapidement de la part de certains élèves conséquemment à la fin de certains sigles, ces derniers n'étant tout simplement pas prêts. Nous sommes en avance au niveau des DES. Le taux d'abandon est sensiblement le même à 5,7 %. Le taux d'assiduité est de 73,9 % et le taux de persévérance est de 91,4 %.

Plan d'engagement vers la réussite CSMB (information)

Madame Vallée passe en revue le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSMB 2018-2022. Ce dernier fait suite au Plan stratégique 2014-2018 qui a pris fin le 30 juin dernier.

Le PEVR a été élaboré suite à une large consultation auprès de la communauté éducative de la commission scolaire. En contexte d'hypercroissance et parce qu'elle se démarque par sa forte concentration d'élèves issus de l'immigration et de la présence de plusieurs écoles évoluant en milieu défavorisé, la CSMB est unique. L'ambition est d'atteindre, d'ici au 30 juin 2022, un taux de diplomation et de qualification de 89 %, avant l'âge de 20 ans.

Afin d'atteindre cet objectif, la CSMB a mis en place ce plan articulé autour de trois grandes orientations : assurer un continuum de services adaptés aux besoins des élèves, consolider l'effet enseignant par la soutien de la communauté éducative et assurer un milieu de vie

Projet éducatif

CÉ18/19-008

inclusif et accueillant, ouvert sur le monde et l'avenir. Douze cibles se déclinent à travers trois axes transversaux pouvant s'actualiser dans chacun des objectifs : approche collaborative, pratiques pédagogiques probantes et compétences du XXI^e siècle.

Un comité composé de membres de la direction, de membres du personnel et éventuellement de membres du CÉ a été mis sur pied pour élaborer le projet éducatif 2019-2023. On retrouve dans un projet éducatif les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent le centre. Il est produit en concordance avec le PEVR ainsi qu'avec le plan stratégique du Ministère.

Les étapes de mise en œuvre du projet éducatif sont : l'analyse de l'environnement externe et interne, la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles, la transmission et la diffusion du projet éducatif, la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif et finalement, la reddition de comptes.

Le Conseil d'établissement doit d'abord transmettre le projet éducatif à la commission scolaire. Après un délai de 60 à 90 jours, le CÉ devra ensuite le rendre public. C'est à la suite de cette publication que le projet éducatif entrera en vigueur. Il devra prendre effet au plus tard le 1^{er} juillet 2019. En plus d'être rendu public, le projet éducatif et son évaluation devront être transmis aux élèves de même qu'aux membres du personnel.

Le projet éducatif sera conçu en tenant compte des valeurs choisies par la communauté éducative du centre soit le respect, l'estime de soi, la salubrité, la persévérance et l'authenticité. Un comité de travail composé de membres du personnel et d'élève sera mis sur pied pour l'élaboration du projet éducatif

SUR PROPOSITION DE monsieur Thomas Renaud, appuyé par monsieur Joseph Saint-Vil, il est résolu à l'unanimité d'approuver que le comité fasse l'élaboration du projet éducatif et rende compte des travaux au Conseil d'établissement régulièrement pour en faire l'adoption, tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Normes et modalités d'évaluation des apprentissages (information)

Le document des Normes et modalités doit être revu annuellement. Ces Normes et modalités proposées par les enseignants (CPEE) doit aussi être adopté en assemblée générale des enseignants. Par la suite, la direction approuve ces Normes et modalités d'évaluation et celles-ci doivent être présentées au Conseil d'établissement pour information. Les normes et modalités sont en lien avec la Politique d'évaluation des apprentissages, la Sanction des études et le Régime pédagogique.

**Budget final 2017-2018
(information)**

Madame Vallée explique que la Direction générale n'a pas encore communiqué les chiffres finaux au sujet du budget final 2017-2018. Un léger déficit de 20 000 \$ semble s'annoncer mais rien n'est confirmé pour le moment. Ce déficit serait attribuable à certains éléments imprévisibles comme l'invalidité prolongée de certains membres du personnel enseignant.

S'il y a déficit et que le déficit est transféré au budget 2018-2019, il y aura assurément un impact qui pourrait se traduire par une coupure de services aux élèves ou l'achat de matériel par exemple. Par contre, ce déficit pourrait aussi être absorbé par la commission scolaire. Nous devons attendre les données de la Direction générale.

**Budget révisé 2018-2019
(information)**

Madame Vallée n'a pas encore eu de nouvelles concernant le budget révisé à l'exception de certains montants.

Le centre recevra un montant pour l'intégration des technologies dans les classes (TIC). Il devrait aussi y avoir un budget pour le renouveau pédagogique, sensiblement le même que l'année passée soit environ 80 000 \$.

**Plan de développement du
Centre Outremont**

La directrice présente les plans de développement du Centre jusqu'à maintenant :

ÉTP : en date du 1^{er} octobre, le centre a 121 ÉTP soit une avance de 11 ÉTP par rapport à l'année dernière. Cela est surtout dû à l'augmentation de la clientèle, particulièrement en francisation (9 groupes comparativement à 8 l'année passée).

Francisation des parents : il y a 4 groupes cet automne. Par souci budgétaire, nous nous assurons d'avoir au moins 18 élèves par groupe avant d'ouvrir un groupe.

FAMAS : il n'y a pas de cours au FAMAS cette session car les élèves n'avaient pas les documents nécessaires pour leur inscription (ils avaient un permis de travail mais pas de permis d'études).

TÉFAQ : le cours de français oral intensif n'a finalement pas eu lieu, faute d'inscriptions suffisantes. Nous essaierons de nouveau l'année prochaine.

Cours d'informatique au CARI : ce cours d'informatique de base permet d'apprendre à utiliser un ordinateur. Celui-ci se donne depuis quelques années et la popularité ne se dément pas.

Francisation : deux dates d'inscriptions s'ajoutent au mois d'octobre. Cela pourrait faire en sorte qu'un dixième groupe soit ouvert

mais nous commençons à manquer de locaux donc la logistique sera à revoir.

Cours iPad : nous avons présentement 45 groupes, bientôt 47. Pour des raisons d'ordre budgétaire, nous ne pouvons avoir autant de groupes que l'année dernière (120 groupes pour l'année 2017-2018 comparativement à une projection de 80 pour cette année).

Groupe CADRE : ce groupe a été créé pour aider les élèves en classe d'accueil au secteur jeunes à faire la transition au secteur des adultes. Nous avons un nombre record de 33 élèves dans le groupe actuellement. De plus, une dizaine d'élèves en francisation attendent d'être intégrés au groupe. La relation avec les écoles secondaires nourricières est très bonne.

Groupe Création : le groupe fermé de 43 élèves va très bien. Il est composé d'élèves âgés de 16 à 20 ans, qui présentent des difficultés d'apprentissages. Ces élèves ont donc besoin d'un encadrement plus serré. L'enseignement se fait sous forme de co-enseignement (*team-teaching*).

Service d'orientation : les conseillers d'orientation ont été très occupés au mois d'août et de septembre avec les inscriptions. Ils passent maintenant en mode « offensif » afin de garder les élèves au centre en offrant des ateliers et des suivis individualisés (rétention). Le gala des finissants 2017-2018 aura lieu le 25 octobre. Des activités sont d'ailleurs organisées régulièrement avec les futurs finissants (élèves qui ont moins de 20 unités à terminer) afin de maintenir leur motivation à atteindre leur objectif de formation.

Psychoéducation : l'offre de service a été bonifiée cette année, elle est passée de 2,5 jours/semaine à 5 jours/semaine. Nous avons de plus maintenu le poste de madame Annie Beaulac, la technicienne en éducation spécialisée. Madame Beaulac sera absente pour les prochaines semaines. Elle sera remplacée par madame Lysianne Béland-Archambault.

Activités midi : les activités à l'heure du midi commencent petit à petit.

Inauguration du local 108 : l'inauguration aura lieu ce vendredi. Les membres du Conseil d'établissement sont aussi invités à y assister.

Visite d'une délégation chinoise : une délégation chinoise de 12-15 personnes est venue visiter le centre dont certaines classes en francisation. Ils ont bien apprécié la visite. La présidente ainsi que le directeur général de la CSMB étaient présents.

Développement communauté Google Education : 22 enseignants sont actuellement impliqués dans le projet d'intégration

des technologies dans les classes. Nous devrions recevoir une nouvelle flotte d'appareils Chromebook à Outremont et à l'édifice Filion.

Cours projet musical : le cours était autrefois offert aux élèves du groupe Création seulement mais nous l'offrirons maintenant à tous les élèves du DES. Ce cours permettra aux élèves d'obtenir des unités qui serviront à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Questions diverses

Une deuxième collecte de sang Héma-Québec a eu lieu au début du mois d'octobre. Elle devait initialement se tenir les 2-3 octobre. Malheureusement, elle n'a pas eu lieu le 2 octobre, car un problème est survenu avec l'unité mobile. Il y a eu 35 donateurs le 3 octobre.

Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 4 décembre 2018 à 16 h au CÉA Outremont.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 17 h 57 par madame Irène Mailhot appuyée par madame Marie-Ève Garand-Gauthier que la séance soit levée.

CÉ18/19-009

PROPOSITION ADOPTÉE.